

## 35<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire

### Procès-verbal : validé à l'AG du 9 février 2019

Les membres de l'association Union de la Randonnée Verte du Doubs (URV) se sont réunis en assemblée générale le samedi 27 janvier 2018 à 10 h 00 à Gonsans, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 février 2017 à Rougemont
- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017 et affectation du résultat
- Orientations 2018 – budget prévisionnel 2018
- Questions et informations diverses

Il a été établi une liste des membres présents et représentés, signée par chaque membre au moment de son entrée en séance, tant à titre membre actif qu'en qualité éventuelle de mandataire.

L'assemblée est présidée par M. Lucien GRIFFOND en qualité de Président et Mme Sylviane ECOCHARD en est nommée secrétaire.

En 2017, le nombre d'adhérents était de **67**. Le tiers des membres à jour de cotisation étant présent ou représenté, l'assemblée peut valablement délibérer : **35** présents et **9** procurations.

Le Président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour communiqué à tous les adhérents. 2 assesseurs sont désignés : M. Jacky TEISSIER et M. Jean GAMBA.

Le Président demande si l'assemblée souhaite inscrire un point supplémentaire. *Non, l'assemblée n'a pas de point supplémentaire à inscrire à l'ordre du jour.*

Le Président demande si l'assemblée accepte d'ajouter un point supplémentaire : la démission d'un membre du conseil d'administration et la candidature reçue pour le poste d'administrateur. *L'assemblée accepte à l'unanimité d'ajouter ce point à l'ordre du jour.*

#### Sont excusés :

- Madame C. BOUQUIN, Présidente du Conseil départemental du Doubs,
- Monsieur P. SIMON, Président du Comité Départemental du Tourisme,
- Monsieur P. LEBUGLE, Directeur du Comité Départemental du Tourisme,
- Monsieur J.-M. BOILLON, Président de la Fédération départementale des chasseurs du Doubs,
- Et tous les adhérents dont la liste est en bas de page de l'**annexe 1** du présent procès-verbal.

#### Sont présents :

- Monsieur Samuel GIRARDET, maire de Gonsans,
- Monsieur Jean-Pierre BASSELIN, Président du Comité départemental du Doubs de la FFRandonnée,
- Ainsi que tous les adhérents dont la liste est en **annexe 1** du présent procès-verbal.

Le Président remercie tous les participants présents (70 personnes). Il remercie vivement le Président de la Fédération Départementale des chasseurs du Doubs, Jean-Maurice BOILLON absent ce jour, pour la mise à disposition de la salle à titre gracieux, et ce, en raison du partenariat entre l'URV et la FDC25. Puis il donne la parole à M. Samuel GIRARDET, maire de Gonsans, pour une petite présentation de sa commune.

## I – Approbation du PV

- de l'assemblée générale ordinaire du 11 février 2017 : *approuvé à l'unanimité.*

## II – Rapport moral et d'activités.

Lecture est faite de ce rapport par le Président Lucien GRIFFOND :  
Quelques éléments essentiels sont présentés, le rapport complet ayant été envoyé à tous les adhérents.

En raison du constat fait sur le terrain en 2017, il est rappelé une mission essentielle de l'URV : « garantir un balisage de qualité ». Il ne s'agit donc pas uniquement de mettre du balisage pour ne pas se perdre, mais de veiller également à sa qualité : respect des normes, nettoyage des plaquettes et des flèches directionnelles, pas de clous...

Par ailleurs, le balisage peinture doit être privilégié, les plaquettes étant réservées pour les supports difficiles à peindre : arbustes, piquets...

Les contrôles effectués permettent de faire un diagnostic de l'état du réseau sur 3 niveaux :

- qualité du balisage (peinture, plaquettes),
- qualité des flèches directionnelles,
- intérêt des circuits.

*Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.*

## III – Rapport financier.

*Rappel* : la tenue de la comptabilité est effectuée par Sylviane ECOCHARD, salariée, mais elle n'a pas la délégation de signature. Les chèques sont signés par le Président ou la Trésorière. La trésorière vérifie les comptes à mi-exercice et en fin d'exercice, voire plus si nécessaire.

Le rapport financier et les documents comptables ont été envoyés à tous les adhérents. Les éléments essentiels sont présentés par Sylviane ECOCHARD :

- le compte de résultat au 31 décembre 2017, **crédeur de 1 308,08 €** : *suite aux explications données, pas de remarque.*

- le bilan au 31 décembre 2017 : une ligne « fonds propres » a été ajoutée correspondant au fonds associatif auquel est ajouté/retranché le report à nouveau. *Pas de remarque*

Puis Annie BENIER-ROLLET, trésorière, présente son rapport sur la tenue de la comptabilité et sa vérification complète. Rien de particulier n'est à signaler.

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée.*

*Quitus est donné à la trésorière et aux administrateurs.*

*Le Président sollicite l'assemblée pour demander un vérificateur aux comptes : pas de candidat.*

## IV – Cotisations 2019 :

Proposition de ne pas augmenter le montant des cotisations : *l'assemblée adopte à l'unanimité le montant des cotisations 2019.*

Particuliers de la section randonnée de l'URV : 10 € - Associations : 16 € - Communes : 40 € - Communauté de communes : au prorata du linéaire à entretenir défini ci-dessous :

100 €	Pas d'itinéraires à entretenir	180 €	De 101 à 150 km à entretenir
120 €	Moins de 50 km à entretenir	240 €	De 151 à 200 km à entretenir
140 €	De 51 à 100 km à entretenir	360 €	Plus de 200 km à entretenir

## V – Orientations 2018 et Budget prévisionnel 2018

Le Président informe l'assemblée que la lecture du compte rendu de l'assemblée départementale du Doubs de décembre 2017, portant sur le budget primitif 2018, a permis de savoir que la convention de partenariat serait reconduite en 2018.

Le Président informe de la demande de Sylviane Ecochard de travailler à 80 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce qui a été validé par le conseil d'administration du 18 janvier 2018. Cette diminution n'est pas compensée par un autre salarié. L'ajustement se fera en fonction du travail.

Lecture est faite du budget prévisionnel : celui-ci est susceptible d'évoluer (**annexes 3 et 3bis**). Pour le poste « charges de personnel » : si une diminution des salaires intervient (- 2 278 €), il n'en est pas de même des charges patronales (+ 684 €), et ce, en raison de la diminution de la réduction Fillon. *Le budget prévisionnel 2018 est adopté à l'unanimité.*

L'affectation du résultat de l'exercice : le bénéfice de 1 308,08 € est affecté au poste « report à nouveau » : *validé à l'unanimité par l'assemblée.*

## **VI – Questions et informations diverses**

En l'absence de représentants du Département, aucune information ne peut être communiquée aux adhérents quant au devenir de l'URV.

Le message envoyé à l'URV par M. Pierre SIMON, Conseiller départemental et Président du CDT, est transmis aux adhérents : échanges à venir d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 avec les services du Département.

Pour 2018, le Président informe l'assemblée de l'organisation de journées formation aux techniques de balisage, obligatoires pour tous les baliseurs bénévoles (et salariés) qui n'ont pas encore suivi cette formation.

## **VII – Point ajouté : démission du CA et candidature reçue**

Le Président informe de la démission de Christian MUNEUX (secteur Loue-Lison) du conseil d'administration et présente, comme décidé par le conseil d'administration au cours de sa séance du 18 janvier 2018, la candidature reçue de Roger BELPERIN, nouveau responsable sentiers du Club Orientation Randonnée de Rougemont (secteur Doubs Central). Après présentation du candidat, le Président répond aux questions et procède au vote.

*L'assemblée valide à l'unanimité le vote à main levée.*

*L'assemblée valide, à 43 voix pour et 1 abstention, la candidature de Roger BELPERIN, qui est donc élu au poste d'administrateur jusqu'en 2020.*

La composition du conseil d'administration au 27 janvier 2018 est en **annexe 2**.

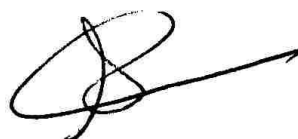
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président  
Lucien GRIFFOND



la secrétaire de séance  
Sylviane ECOCHARD



## ANNEXE 1

### Liste des adhérents de l'URV présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2018 à Gonsans

Club Alpin Français Besançon	La Clé de Franois
March'en Thise	Avalfort - Saône
Le Château de Montfaucon	USB Montagne Baume-les-Dames
Comité des Fêtes de Villers-St-Martin	COR Rougemont
Randonneurs en Pays L'Islois – Lanthenans	Club Rando du Vallon de Sancey
A.F.R. de la Vallée et des Monts – Pont-les-Moulins	C.C. du Pays de Sancey-Belleherbe
Maison Pour Tous de Pont-de-Roide	La Randonnée Hérimoncourtoise - Bavans
Les Randonneurs d'Arbouans	Randonnée du Grand Mont – St-Maurice Colombier
Les Randonneurs de Mandeuire	Les Marcheurs Audincourtois - Audincourt
Club de marche de Mathay	C.C. Loue-Lison - Ornans
Comité des fêtes de Trépot	Club Tourisme et Loisirs Vuillafans
Randonner au Pays de Courbet	GC Plateau de Montrond
Sentiers entre ciel et Loue - Mouthier	ASRC Bolandoz
R.B.C. Saules	AVCL Vercel
Rando du Dahon – Valdahon	Froggle Roc – Pierrefontaine-les-Varans
Commune de Loray	Commune de Laviron
C.C. du Pays de Maïche	C.C. du Plateau du Russey
C.C. du Val de Morteau	Les Randonneurs du Plateau - Maïche
Sentiers du Doubs Indevillers	Val d'Usiers Loisirs Détente
Section randonnée de l'URV : Martine Debarle	C.C. Frasne et Dugeon
Les Randonneurs des Sapins - Levier	C.C. du Grand Pontarlier
Section Randonnée de l'URV : Lucien Griffond	Section Randonnée de l'URV : Sylviane Ecochard

Adhérents excusés, non représentés : US Novillars – C.C. du Val Marnaysien – MAT Montgesoye

## ANNEXE 2

### Composition du conseil d'administration Après l'assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2018 à Gonsans

<b>Secteurs</b>	<b>Nom-Prénom</b>	<b>Association/collectivité d'appartenance</b>	
Besançon et environs	BENIER-ROLLET Annie	Association March'en Thise	Trésorière
Doubs Central	BARRET Daniel*	Association COR Rougemont	Administrateur
	BELPERIN Roger	Association COR Rougemont	Nouvelle candidature
	MESNIER Dominique	Vice-président de C.C. Vaite-Aigremont	Administrateur
	DORNIER Pierre	Association Randonneurs en Pays L'Islois	Administrateur
Pays de Montbéliard	VIEILLE-BLANCHARD André	Association Randonneurs d'Arbouans	Vice-président
	VIGNERON Marc	Association Randonnée Hérimoncourtoise	Administrateur
Pays Loue Lison	CHARBONNIER Jean-Marie	Association Randonner au Pays de Courbet	Administrateur
Portes du Haut-Doubs	GIRARDET Olivier	Association AVCL Vercel	Secrétaire
Pays du Haut-Doubs	GRIFFOND Lucien	Section randonnée de l'URV	Président
	ECOCHARD Sylviane	Section randonnée de l'URV	Administratrice

\* NDLR : démission présentée le 31 janvier 2018.

## ANNEXE 3

## Budget prévisionnel 2018

Charges			Produits		
I - Charges directes affectées à la réalisation du projet subventionné	BP 2018	Réalisé 2017	I - Produits affectés directement à la réalisation du projet subventionné	BP 2018	Réalisé 2017
<b>60 - Achats</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>5 572,47 €</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>57 000,00 €</b>	<b>57 000,00 €</b>
Matériel pour l'entretien et le balisage	2 000,00 €	5 572,47 €	Conseil départemental du Doubs	57 000,00 €	57 000,00 €
Achat de petit équipement	0,00 €	0,00 €	(base 3000 km x 19)		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>28 098,00 €</b>	<b>25 589,97 €</b>			
Assurances	1 291,00 €	1 290,97 €	<b>78 - Reprise sur fonds dédiés et dotations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 500,00 €</b>
Profession Sport 25	416,00 €	416,00 €	Reprise sur engagements à réaliser	0,00 €	2 500,00 €
Indemnités Entretien et balisage	26 391,00 €	23 883,00 €			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>2 058,60 €</b>			
Déplacements sur les itinéraires	2 000,00 €	2 058,60 €			
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>23 684,00 €</b>	<b>25 277,06 €</b>			
Salaires	18 264,00 €	20 541,84 €			
Charges patronales	5 340,00 €	4 655,82 €			
Médecine du travail	80,00 €	79,40 €			
<b>68 - Dotation d'exploitation</b>	<b>350,00 €</b>	<b>0,00 €</b>			
Risques d'exploitation	350,00 €	0,00 €			
<b>68 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1,86 €</b>			
Charges sociales exceptionnelles	0,00 €	1,86 €			
<b>II - Charges indirectes : frais de fonctionnement</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Réalisé 2017</b>	<b>II - Produits liés au fonctionnement</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Réalisé 2017</b>
<b>60 - Achats</b>	<b>400,00 €</b>	<b>854,52 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 826,00 €</b>	<b>4 482,00 €</b>
Fournitures administratives	400,00 €	854,52 €	Cotisations	3 426,00 €	3 426,00 €
Matériel informatique	0,00 €	0,00 €	Produits divers (AG)	1 400,00 €	1 056,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>2 100,00 €</b>	<b>1 663,00 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>	<b>106,26 €</b>
Assemblée générale	2 100,00 €	1 552,00 €	Intérêts du livret associatif	0,00 €	106,26 €
Entretien et réparation sur biens mobiliers	0,00 €	111,00 €	<b>77 - Autres produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>	<b>371,23 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>3 970,00 €</b>	<b>2 844,47 €</b>	Ecart charges sociales exercice antérieur	0,00 €	0,43 €
Déplacements conseil administration	1 500,00 €	960,00 €	exercice 2016 : chèque non encaissé	0,00 €	347,00 €
Déplacements fonctionnement	1 000,00 €	541,50 €	Rembt licence FFRandonnée	0,00 €	23,80 €
Affranchissements	300,00 €	300,58 €	<b>78 - Reprise sur fonds dédiés et dotations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Télécom	1 000,00 €	887,83 €	Reprise sur fonds associatif	0,00 €	0,00 €
Services bancaires	170,00 €	154,56 €			
<b>III - Autres charges</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Réalisé 2017</b>	<b>III - Autres produits</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Réalisé 2017</b>
<b>60 - Achats</b>	<b>0,00 €</b>	<b>80,00 €</b>	<b>70 - Produits de l'activité courante</b>	<b>1 800,00 €</b>	<b>1 633,94 €</b>
Prestations	0,00 €	80,00 €	Vente topoguides URV	1 800,00 €	1 383,94 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1 024,00 €</b>	<b>877,11 €</b>	Prestations	0,00 €	250,00 €
Publicité, publications (6236)	140,00 €	136,25 €	<b>70 - Produits des activités annexes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>33,71 €</b>
Cotisations autres organismes	284,00 €	307,80 €	Port et emballage	0,00 €	33,71 €
Réceptions	600,00 €	433,06 €			
<b>TOTAUX</b>	<b>63 626,00 €</b>	<b>64 819,06 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>63 626,00 €</b>	<b>66 127,14 €</b>
<b>Solde créditeur</b>		<b>1 308,08 €</b>	<b>Solde débiteur</b>		

### ANNEXE 3 bis

<b>Quelques commentaires concernant le budget prévisionnel 2018</b>		
<b>Postes</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Observations</b>
Achat de matériel	2 000 €	Stock au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 : voir tableau
Assurance et PS25	1 291 € 416	Assurance et PS25 inchangés
Indemnités de balisage	26 391 € (- 3 609 € soit 360 km)	Estimation par rapport aux versements des années antérieures Et début 2017, l'estimation du linéaire en déshérence était d'environ 365 km
Déplacements sur les itinéraires	2 000 €	Ces déplacements comprennent les contrôles, les journées formation, les évaluations et les réunions de secteur
Charges de personnel	Salaires : 18 264 € (- 2 277,84 € (- 11%))  Charges : 5 340 € (+ 684 € (+ 14,7%))	Diminution des salaires en raison d'une demande de temps partiel à 80 % (voir courrier ci-après)  Augmentation des charges patronales en raison de la diminution de la réduction Fillon et du taux AT (de 1,40 il passe à 1,50)
Assemblée générale	2 100 €	A soustraire 1 400 € de produits des repas = 700 € de dépenses réelles : repas, apéritif et boissons
Déplacements conseil d'administration	1 500 €	En fonction de la tenue de réunions avec le Département, peut-être y aura-t-il des CA supplémentaires
Déplacements de fonctionnement	1 000	Réunions autres que celles concernant les itinéraires et déplacements nécessaires au fonctionnement de l'URV
Pour les autres postes		Inscription des sommes en fonction des dépenses 2017
Subvention	57 000 €	Sur la base de 3 000 km
Cotisations	3 426 €	
Produits de l'AG	1 400 €	
Vente du guide URV	1 800 €	Cette estimation correspond à la vente totale du stock au diffuseur régional